

BRAM, le 14 MAI 2018

Objet :

Culture luzerne R. 2018

Madame, Monsieur, cher Adhérent

Vous avez un contrat de luzerne semences R.2018 pour ARTERRIS mis en place les années précédentes.

Maintenant que vous avez effectué la pré-coupe ou le broyage : **PENSEZ A PROTEGER VOTRE CULTURE AVANT FLORAISON**

ACTIONS A FAIRE SUR VOS PARCELLES DE LUZERNE SEMENCES

Fin mai, début juin	Avant floraison : <ul style="list-style-type: none">- Fongicide type CARAMBA STAR à 0,8 l/ha- Insecticide type KARATE ZEON à 0,075 l/ha /LAMBDA STAR- Ne pas oublier de faire un apport de bore en foliaire
Surveiller vos parcelles	Prolifération des insectes, des limaces, des escargots et autres ravageurs
Pollinisation	L'apport de ruches est conseillé

Si toutefois un changement venait à intervenir sur votre parcelle où si vous aviez une interrogation au sujet de ces interventions sur votre culture n'hésitez pas à nous contacter au 06.10.77.65.53 (E .MARQUIER), 07.78.87.17.84 (N.LAUNAY), 06.23.67.20.16 (D.FAVET), 06.14.79.03.59 (P.VILLAC), 06.46.18.68.22 (J.DENAT),06.89.56.56.51(M.RUFFIE).

Restant à votre disposition,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

E. MARQUIER N. LAUNAY D. FAVET P. VILLAC J. DENAT D.DELPOUX

NB

« Avant toute utilisation de produits phytopharmaceutiques, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée ».

Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

« Produits pour les professionnels : utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

ARTERRIS, société agréée en Distribution et Application de produits phytopharmaceutiques – N° LR00011

